CHARTE DE LA NEURODIVERSITÉ A L'ÉCOLE

LE DIALOGUE AVEC LES FAMILLES, ET AVEC L'ÉLÈVE LUI-MÊME EST UNE COMPOSANTE INDISPENSABLE À L'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE. CE DIALOGUE PRÉSERVE L'ÉLÈVE DES INCOMPRÉHENSIONS ET DES SOUFFRANCES NÉFASTES À SA SCOLARITÉ.

LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS D'ENCADREMENT S'ENGAGENT DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE EN SENSIBILISANT LEURS ÉLÈVES À LA DIVERSITÉ ET À LA COMPLÉMENTARITÉ DES INTELLIGENCES.

LA RÉPUBLIQUE EST NEURODIVERSE

L'ÉCOLE EST LE LIEU OÙ CHACUN S'ÉPANOUIT ET ACQUIERT LA CONFIANCE EN LUI ET EN L'AVENIR. AUSSI L'INSTITUTION SCOLAIRE CONDAMNE FERMEMENT LES MALTRAITANCES ET LES HUMILIATIONS QUI SONT CONTRAIRES À SES VELLEITÉS DE BIENVEILLANCE.

L'ENVIRONNEMENT EST VECTEUR DE DISCRIMINATION ET D'EXCLUSION. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SONT CONSTRUITS DE FAÇON À ÊTRE EN MESURE D'ACCUEILLIR LES SPECIFICITÉS PHYSIQUES, COGNITIVES OU SENSORIELLES DES ÉLÈVES.

LES ÉLÈVES CONTRIBUENT À FAIRE CONNAITRE ET RESPECTER LA NEURODIVERSITÉ AU SEIN DE LEUR ÉTABLISSEMENT.

IL APPARTIENT A LA COMMUNAUTÉ EDUCATIVE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS SANS PRÉJUGER DE LEURS COMPÉTENCES ET SANS PATHOLOGISER LEUR PROFIL.

NUL NE SAURAIT SE PRÉVALOIR DE SON AISANCE ORALE POUR IMPOSER À TOUS L'EXIGENCE DE COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET COMMUNICATIONNELLES UNIFORMES.

L'ECOLE EST NEURODIVERSE

LA NEURODIVERSITÉ À L'ÉCOLE OFFRE LES CONDITIONS AUX ÉLÈVES POUR DÉVELOPPER LEUR PERSONNALITÉ, S'ÉPANOUIR, ET APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE. ELLE LES PROTÈGE DE TOUTE DISCRIMINATION ET DE TOUTE MARGINALISATION QUI LES EMPÊCHERAIT DE MENER UNE VIE DIGNE ET SEREINE.

LES ACCOMPAGNANTS TRAVAILLENT EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES ENSEIGNANTS POUR ADAPTER L'ENVIRONNEMENT ET LES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE AUX ÉLÈVES.

LA DISTINCTION ENTRE LES NORMAUX ET LES ANORMAUX EST ABOLIE.

LES ENSEIGNEMENTS SONT RESPECTUEUX DE LA DIVERSITÉ COGNITIVE. LES ENSEIGNANTS SONT À L'ÉCOUTE DU FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE DE CHACUN.

LA NEURODIVERSITE FRANCE